

AA175

BASES

2 jours 14 heures

1 047 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Souscrire la RC du garagiste

Analyse des responsabilités et garanties garagistes

OBJECTIFS

- Découvrir les responsabilités encourues par les professionnels de l'automobile
- Comprendre le fonctionnement des différentes responsabilités des garagistes
- Appréhender l'assurance de ces responsabilités
- Intégrer les techniques spécifiques à l'assurance automobile des garagistes

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. IDENTIFIER LES RESPONSABILITÉS EN COURUES PAR LE GARAGISTE

1. RC de l'employeur : avec ou sans faute inexcusable
2. RC contractuelle selon les activités exercées : RC dépositaire, RC après réparation ou entretien, RC après-vente, RC contrôle technique...

B. CONNAÎTRE LE CONTENU DES GARANTIES DES CONTRATS GARAGISTES

1. Assurance RC exploitation
2. Assurance RC dépositaire, RC après réparation ou entretien, RC après-vente, RC contrôle technique...

C. APPROFONDIR LES SPÉCIFICITÉS DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE

1. Quels types de véhicules possède un garagiste ?
2. Documents administratifs : immatriculation, carte verte garage, livre de police...
3. RC automobile
4. Contrat flotte
5. Problème de la réparabilité des véhicules (garantie grêle), épaves
6. TVA et LLD, LOA

D. CUMULS D'ASSURANCES ET APPLICATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX ASSURANCES CUMULATIVES

PUBLIC

- Souscripteurs en RC
- Souscripteurs automobiles « garages »
- Gestionnaires sinistres automobiles

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA017 - AA041 - AL017

POINTS FORTS

Le formateur expose les différentes responsabilités liées à l'activité d'un garagiste. Les participants réalisent ensuite des cas pratiques sur les responsabilités engagées et la mise en œuvre des solutions assurances répondant aux besoins des professionnels.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

5 et 6 mars
11 et 12 octobre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.